



Xylella fastidiosa : un fléau sous contrôle potentiel

CHRISTIAN DE CARNÉ CARNAVALET (ALPES-MARITIMES)

Depuis quelques semaines, le problème soulevé par la présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* sur le continent européen (Italie, puis France) a été traité dans la confusion médiatique la plus totale. Présentée comme « la bactérie tueuse d'oliviers » à cause des dégâts qui lui sont imputés dans la péninsule italienne, l'approche politique et prophylactique de cette bactérie a été faussée en Europe dès le départ. Or en 2015, l'EFSA (l'Autorité européenne de sécurité alimentaire) rapporte les études relatant un ensemble de champignons comme agents responsables de la dégénérescence des oliviers italiens. *Xylella fastidiosa* « pauca » CoDiRo n'est déclarée qu'en octobre 2013 à l'Eppo (European and Mediterranean Plant Protection Organization) comme un pathogène nouveau dans la province de Lecce.

« Comment une bactérie qui a mis 135 ans à se disséminer a pu être aussi soudainement destructrice ? »

Comment, dès lors, attribuer à une bactérie telle que *Xylella fastidiosa* – qui a mis cent trente-cinq ans à se disséminer dans les Etats nord-américains et autant pour contaminer le continent sud-américain – la destruction en quelques mois, de manière aussi visible, des centaines d'hectares d'oliviers en Italie ? L'acronyme CoDiRo donné à cette bactérie relate bien le complexe pathogénique dans lequel elle s'inscrit : des champignons + *Xylella*.

Les photos d'oliviers centenaires morts de la région de Lecce, en Italie, largement diffusées dans la presse mondiale et sur internet, ne peuvent pas représenter les effets de la présence de *X. fastidiosa* entre octobre 2013 et octobre 2014 !

Des plaintes ont été déposées par des agriculteurs des Pouilles qui

ont entraîné des enquêtes menées par la justice italienne. Elles ont abouti, fin décembre 2015, à stopper la frénésie destructrice des autorités politiques locales et à corroborer les soupçons d'une manipulation scientifico-politique : des personnes influentes localement ont cherché à présenter la bactérie comme l'unique responsable des symptômes visibles sur la population d'oliviers. Pour en proposer l'arrachage préconisé par la directive européenne !

La piste d'une « guerre chimique ou bactériologique au profit de la spéculation immobilière dans une des régions les plus recherchées de la péninsule se fait jour car les zones les plus touchées par le dépérissement (Gallipoli, Racale, Taviano, Alliste, Parabita...) sont aussi les plus convoitées par les constructeurs et les promoteurs de structures hôtelières. » (*Les Echos.fr*, 16 mai 2015).

Outre de possibles opérations immobilières visant à libérer des terrains pour la construction, les indemnités par arbre arraché peuvent représenter des compensations financières importantes, à 100-150 € par arbre, quand vous êtes propriétaire de 1 000, 3 000 ou plusieurs centaines de milliers d'arbres...

En France, la mission d'expertise confiée à l'Inra, le 31 juillet 2015, a soulevé l'étrange apparition simultanée de deux sous-espèces de *X. f. subsp. multiplex* en Corse, différente de la souche présente en Italie, alors que *X. f. multiplex* n'a jamais été signalée en Europe.

Trois souches sont présentes aujourd'hui en Europe : deux souches de la sous-espèce *X. f. subsp. multiplex* (souche Dixon et souche Griffin-1) et *X. f. subsp. pauca* CoDiRo. *X. fastidiosa* est maintenant présente en Europe et avec sa forte capacité d'adaptation, elle va s'installer durablement dans les prochaines décennies. Espérons que les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur trouveront la politique sanitaire à la hauteur de la réelle dangerosité de cette bactérie. Mais, de grâce, admettons que *Xylella* est un fléau que nous pouvons contrôler sans éradication totale, préventive et absurde des plantes potentiellement susceptibles.